



**Extrait du Registre
Des
Délibérations**

L'an deux mille vingt

Le 27 Janvier 2021 à 18 heures

Le Conseil Communautaire de Grand Cubzaguais Communauté de Communes dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire au siège de Grand Cubzaguais Communauté sous la présidence de Madame Valérie GUINAUDIE, Présidente de séance.

Date de convocation le 19 Janvier 2021.

DELEGUES EN EXERCICE : 37

NOMBRE DE PRESENTS : 29

NOMBRE DE VOTANTS : 31

Objet : Rapport d'Activités du SMICVAL 2019

Présents : 29

AYMAT Pascale (Saint André de Cubzac), BAGNAUD Gérard (Cubzac les Ponts), BLANC Jean Franck (Teuillac), BORRELLY Marie Claire (Saint André de Cubzac), BOUCHET Marie Christine (Prignac et Marcamps), BRIDOUX-MICHEL Nadia (Cubzac les Ponts), BRUN Jean Paul (Saint Antoine-Val de Virvée), CAILLAUD Mathieu (Saint André de Cubzac), COURSEAUX Michael (Saint André de Cubzac), DARHAN Laurence (Bourg), FUSEAU Michael (Pugnac), GALLIER Patrice (Saint Gervais), GUINAUDIE Sylvain (Aubie/Espessas-Val de Virvée), GUINAUDIE Valérie (Mombrier), HERNANDEZ Sandrine (Saint André de Cubzac), JEANNET Serge (Gauriaguet), JOLLIVET Célia (Peujard), JOLY Pierre (Bourg), LAVAUD Véronique (Saint André de Cubzac), LOUBAT Sylvie (Salignac-Val de Virvée), MONSEIGNE Célia (Saint André de Cubzac), PEROU Laurence (Saint André de Cubzac), PINSTON Stéphane (Saint André de Cubzac), POUCHARD Éric (LANSAC), POUX Vincent (Saint André de Cubzac), RAMBERT Jacqueline (Saint Gervais), SUBERVILLE Jean Pierre (Saint Laurent d'Arce), TABONE Alain (Cubzac les Ponts), TELLIER Nicolas (Saint André de Cubzac).

Absents excusés ayant donné pouvoir : 2

MARTIAL Christophe (Val de Virvée) à Sylvie LOUBAT, COUPAUD Catherine (Pugnac) à FUSEAU Michael,

Absents excusés : 3

BOURSEAU Christlane (Virzac), GRAVINO Bruno (Saint Trojan), TARIS Roger (Tauriac),

Absents : 3

BELMONTE Georges (Saint André de Cubzac), FAMEL Olivier (Saint André de Cubzac), MABILLE Christian (Peujard),

Secrétaires de séance : HERNANDEZ Sandrine

Vu l'article L5211-39 du Code Général des Collectivités territoriales,

Considérant le rapport d'activités 2019 transmis par le SMICVAL,

Il sera fait communication en séance du rapport retraçant l'activité de l'établissement.

Ce rapport ne donne pas lieu à délibération.

En l'absence des représentants du SMICVAL pour des raisons de santé ce point est reporté à un conseil communautaire ultérieur.

Enregistrée en sous-préfecture

Le :

Pour extrait certifié conforme

Publiée le :

Fait à Saint André de Cubzac

Le 28 Janvier 2021

La Présidente

Valerie GUINARDIE

